

## **COMITE D'HISTOIRE DE LA COUR DES COMPTES**

**CONFÉRENCE DU 7 FEVRIER 2007**

### **FRANÇOIS BARBÉ-MARBOIS**

#### **Itinéraire d'un libéral**

**Jean-François POTTON**

**Chargé de mission au comité d'histoire de la Cour des comptes**

Il y a quelques semaines, le 12 janvier 2007, nous aurions pu commémorer le cent-soixante-dixième anniversaire de la mort de François Barbé-Marbois, décédé à Paris le 12 janvier 1837 en son domicile du 1, boulevard de la Madeleine, à quelques jours de ses 92 ans.

La figure du premier des Premiers présidents de la Cour des comptes, que l'on tire aujourd'hui un peu de l'oubli, est très intéressante à plus d'un titre, voire même passionnante, et pas seulement pour l'historien des institutions ou des finances publiques. En effet, sa très longue vie a été particulièrement remplie, il fut célèbre en son temps, sa renommée était internationale, et son œuvre n'est pas négligeable.

Il est né le 31 janvier 1745 à Metz, et rien ne le destinait aux grands emplois : son père était un honorable marchand d'épices, qui ne deviendra qu'en 1770 directeur de la Monnaie de Metz, père prolifique d'une nombreuse famille catholique dont six enfants sur quatorze ou quinze arrivèrent à l'âge adulte. Quatre garçons dont il est l'aîné, et deux filles. Sa sœur aînée, Marie-Anne, épousera en 1769 un jeune officier alsacien d'avenir, du nom de Kellermann.

Il reçoit une éducation soignée, dont il profite en démontrant plusieurs talents : brillant élève des jésuites, grand lecteur, il connaît à fond la langue et la littérature grecque et latine, l'allemand, et gagne de nombreux prix.. Il apprend aussi le violon et le dessin, arts qu'il semble avoir pratiqué avec bonheur.

Envoyé à vingt ans à Paris pour faire ses études de droit, il les délaisse rapidement, encore qu'il réussira ses examens, et se lance dans la vie parisienne, fréquente les cafés et les journaux littéraires pour lesquels il publie déjà. Le hasard fait qu'il est logé, dans un appartement donnant sur les jardins du Palais Royal, au dessous de celui d'une des nombreuses maîtresses du maréchal de Richelieu. Les exercices de violon du jeune homme les dérangent, et le maréchal le recommande à son collègue

le maréchal de Castries, qui cherche un précepteur pour son fils. L'anecdote, rapportée par son biographe américain, est inventée, car ces faits se sont déroulés vingt ans avant son arrivée à Paris...

Toujours est-il que par des voies inconnues, le voilà donc logé dans l'hôtel de Castries, rue de Varenne, dès 1766. Il prend son rôle très au sérieux, et fait si bien que le maréchal, deux ans plus tard, le recommande à son tour à Choiseul, ministre des affaires étrangères, pour le faire entrer au département. C'est alors sans doute qu'il rallonge son nom avec celui de Marbois, comme font beaucoup de jeunes bourgeois ambitieux. Il est envoyé en qualité de secrétaire dans plusieurs postes successifs, d'abord à Ratisbonne en Bavière, siège de la Diète du Saint Empire romain germanique, sous les ordres d'un noble intellectuel très original, le comte du Buat-Nançay, qu'il suit à Dresde en Saxe. A la retraite de l'ambassadeur, il est affecté à Munich en Bavière, avant l'arrivée de l'ambassadeur, le chevalier de La Luzerne, d'une grande famille normande qui donnera encore un cardinal et un ministre de la marine. Ce La Luzerne est le neveu de Malesherbes, Premier président de la Cour des Aides, directeur de la Librairie, c'est-à-dire de la censure, protecteur de l'Encyclopédie, ami des philosophes et réformateur politique ami de Turgot.

Il s'est fait un début de réputation dans la république des lettres, en publiant anonymement, entre les années 1766 et 1772, plusieurs ouvrages, mais plusieurs lui sont attribués à tort (on ne prête qu'aux riches...). Les plus célèbres sont les « Lettres de Madame de Pompadour », qu'il a inventées, qui sont un modèle de style épistolaire, et donnent une image très juste de la personnalité de l'amie de Louis XV ; une traduction de Wieland, le plus voltairien des allemands ; ainsi qu'un pastiche des contes des Mille et Une Nuits, assez lestes d'ailleurs. Buat-Nançay et La Luzerne lui feront prendre un virage intellectuel, et il se consacrera désormais aux sciences sociales, et notamment l'histoire, la géographie et l'économie rurale. La Luzerne l'introduit dans les grands salons parisiens, où sa culture, son aisance, sa distinction naturelle font merveille, et il se métamorphose en bourgeois gentilhomme des lumières. Il y fait la connaissance de Malesherbes, de Franklin, du maréchal de Broglie, et de beaucoup d'autres personnages en vue.

Un autre incident va décider de la suite de sa carrière. Il est seul en Bavière, car La Luzerne est malade, de la variole qui vient d'emporter l'Electeur de Bavière en 1778, mort sans héritier. L'Autriche voudrait annexer une grande partie de ce pays, et compte sur l'alliance française pour réaliser l'opération, contre la Prusse qui s'y oppose. Louis XVI et Vergennes y sont hostiles, mais ils s'apprêtent à soutenir les insurgents américains, et se préparent à une guerre avec l'Angleterre. Ils ne veulent pas d'un deuxième conflit en Europe et laissent le jeune chargé d'affaires sans instructions. Suivant la tradition pro-prussienne des services, la tendance de l'opinion française et sa propre opinion, il soutient activement le prétendant officiel, le duc de Deux-Ponts, très lointain parent de l'Electeur défunt. Grâce à la mobilisation prussienne, l'Autriche doit reculer. Après la paix de Teschen, l'impératrice Marie-Thérèse exige la tête des deux diplomates, et surtout celle de Barbé-Marbois, qualifié dans une lettre de Mercy-Argenteau, ambassadeur autrichien à Paris, de « misérable petit subalterne ». Ils sont rappelés en 1779.

Barbé songe alors à quitter la diplomatie et achète une charge de conseiller au Parlement de Metz à un économiste alors illustre, Forbonnais, ainsi qu'une maison de campagne à quelque distance. Mais on propose à La Luzerne de représenter la France à Philadelphie, auprès du Congrès des Etats-Unis, dont l'indépendance n'est pas encore reconnue. Il part avec Barbé-Marbois en juillet 1779. Ils font le voyage avec John Adams, futur successeur de Washington, qui revient d'une mission diplomatique, et de son jeune fils John Quincy Adams, qui sera aussi président des Etats-Unis quarante-cinq ans plus tard, et qui lui enseigne l'anglais pendant la traversée.

Arrivés à Boston, ils se dirigent vers Philadelphie, et rencontrent Washington à son poste de commandement de West Point, sur le fleuve Hudson. Ils sont naturellement fêtés de partout, et Barbé est conquis par le spectacle de la société américaine, la liberté, l'égalité et la fraternité qui y règnent, du moins en apparence, et fera de la société et des institutions américaines le modèle politique de toute sa vie.

C'est lui, conformément à la coutume, et en raison de sa maîtrise de la langue anglaise, qui fait tout le travail. Il est nommé, en plus de ses fonctions de secrétaire, consul général, et organise un réseau consulaire dans les treize états, l'un des vice-consuls étant l'un de ses jeunes frères, Pierre-François, établi à Providence dans le Rhode Island. Il intervient beaucoup par ses conseils dans les activités politiques locales, et connaît tout le personnel politique, Washington, Jefferson, Adams, Monroe, et bien d'autres.

En 1784, il épouse, à 39 ans, Elizabeth Moore, fille d'un banquier qui a été le gouverneur de l'Etat de Pennsylvanie, qui en a 20. Ils auront deux filles, dont une seule survivra. Après quinze ans de fonctions diplomatiques, il a fait ses preuves, et devrait normalement se voir offrir un poste d'ambassadeur, mais il n'est pas noble, malgré sa particule empruntée. Le maréchal de Castries, devenu ministre de la marine, donc des colonies, lui offre alors le poste considérable et très rémunérateur d'intendant de Saint Domingue, colonie proche des Etats-Unis. En 1785, il rejoint directement Port-au-Prince, où il est à son tour rejoint par le nouveau gouverneur, qui n'est autre que le comte de La Luzerne, frère aîné du chevalier, avec qui il s'entendra très bien. Encore une fois, c'est lui qui fait tout le travail, et il commence par rétablir d'une main de fer les finances de la colonie, où règne une corruption considérable, en multipliant les contrôles sur place, et se sert des nouvelles recettes pour construire des routes, des ports, et embellir la ville de Port-au-Prince. A l'exemple de Necker, il publie intégralement les comptes de la colonie, qui sont désormais équilibrés. Il est très impopulaire chez les manutentiers des deniers publics, et aussi dans une bonne partie de la haute société coloniale, car, en tant que membre de droit du Conseil supérieur de Port-au-Prince, qui est le tribunal supérieur de l'île, il fait appliquer les lois et règlements, et notamment ceux qui accordent quelques droits aux métis, noirs libres et esclaves.

Le départ de La Luzerne en 1788, nommé ministre de la marine, donc son supérieur, lui est en fait fatal, car le nouveau gouverneur est vite circonvenu par les colons, et s'oppose à l'intendant sur la question de l'importation des blés américains, nécessaire en raison d'une disette. Le conflit est porté en 1789 au conseil du roi, où la Luzerne fait arbitrer Louis XVI en faveur de Barbé, et le gouverneur est rappelé. A la nouvelle de la prise de la Bastille, parvenue en septembre dans l'île, l'une des

factions des colons veut se saisir de lui et accessoirement des caisses. Il n'a que le temps de laisser des instructions à son adjoint et s'enfuit avec sa famille sur une corvette. Les colons doivent de contenter de le condamner à mort et le brûler en effigie sur la place du Cap Français, d'où est partie l'insurrection.

En France, il est rejoint par les plaintes des colons, qui attaquent devant l'Assemblée nationale la gestion du ministre La Luzerne, qui est en réalité la sienne. Parmi mille autres travaux, l'Assemblée trouve le temps de nommer une commission qui recueille les accusations et les défenses, et finit par passer à l'ordre du jour en 1790. Il s'est retiré à Metz et s'occupe de son domaine et d'agronomie, en publiant en 1792 un ouvrage technique sur la culture du trèfle, de la luzerne et du sainfoin, plantes destinées à supprimer la jachère, pratique culturelle qui freine le développement de la production agricole.

Il fait aussi en juin 1791 un voyage en Suisse, pour visiter son ancien patron le maréchal de Castries, réfugié à Lausanne, et où il retrouve Malesherbes. On y apprend la fuite et l'arrestation du roi à Varennes, et il décide de rentrer. On lui reprochera ce voyage, et ses ennemis l'accuseront, en dépit du bon sens, d'avoir participé à ce qu'ils appelaient la conjuration de Pillnitz, du nom de la ville saxonne où, en août 1791, le comte d'Artois, assisté du seul Calonne, essaya en vain de faire intervenir l'Autriche et la Prusse contre la France.

En janvier 1792, il est rappelé par le ministre des affaires étrangères pour aller négocier à la Diète de l'Empire la question des droits féodaux des princes allemands qui avaient des propriétés en Alsace, et on lui confie en sus une mission secrète à la Cour de Vienne, pour prévenir la guerre. Il voit à cette occasion, nuitamment aux Tuileries, le roi et la reine. Mais l'empereur d'Autriche, Léopold, meurt subitement le lendemain du premier rendez-vous. Son successeur doit être élu par la Diète, ce qui va prendre plusieurs mois. Il préfère retourner à Paris, où il trouve un ministère désorganisé par Dumouriez, et il démissionne.

De nouveau retraits dans sa campagne de Buchy, il est inquiet à plusieurs reprises : sa femme, apprenant la mort de son père, a voulu partir aux Etats-Unis, mais n'a pas pu embarquer en Belgique, malgré ses passeports en règle ; il a accompagné sa sœur, la générale Kellermann, dont l'époux vient de s'illustrer à Valmy, à un rendez-vous médical chez un médecin de Deux-Ponts, alors terre autrichienne. Tous sont inscrits sur la liste des émigrés, et il va passer des mois à se défendre en vain. Sa femme doit se cacher. Il est de plus poursuivi en tant qu'ancien intendant, ses papiers sont saisis, il est arrêté chez lui. Le 9 thermidor arrive à temps.

En février 1795, un conventionnel en mission, Genevois, révoque on ne sait pourquoi le maire de Metz et le nomme à sa place. Il accepte et se trouve dans une situation dramatique : la ville n'a plus guère de ressources financières, la famine règne en raison des difficultés d'approvisionnement dans une région peu productrice de grains et traversée par les troupes qui réquisitionnent le peu qu'on trouve. Il s'efforce de remettre de l'ordre dans les finances, mais les émeutes dues à la faim amènent des manifestantes jusque dans la salle de la mairie. La municipalité a fait fermer le club des jacobins local, ce qui lui vaudra la haine durable des journaux de cette tendance politique. Comme ils ont le bras encore long, ils le font révoquer en septembre 1795 par la Convention expirante, sans motif énoncé.

Mais il a déjà été élu « électeur » par les citoyens de Metz, et le collège électoral de la Moselle l'envoie dans l'une des nouvelles assemblées prévue par la constitution de l'an III, avec le premier tiers renouvelable de l'ancienne Convention. Il siège au Conseil des Anciens, où il est très écouté, surtout sur les affaires financières, sur lesquelles il parle souvent et savamment. Politiquement, il est proche des anciens royalistes constitutionnels, des feuillants qui ont préparé et adopté la constitution de 1791. Il est, comme Benjamin Constant, persuadé qu'une restauration n'est pas envisageable, surtout après la déclaration que le prétendant a faite à Vérone au printemps précédent, et qui promet le retour à l'ancien régime et le châtement des coupables au sens le plus large du terme. Il est donc sincèrement partisan de la consolidation des nouvelles institutions, du retour à la paix civile et étrangère, et surtout à l'ordre financier et économique. Il veut une république modérée sans révolution. C'est donc, avant la lettre, un centriste, qui se retrouve politiquement coincé entre les conventionnels régicides qui se sont maintenus, et les nouveaux élus dont certains ne cachent pas leur souhait de retour à la monarchie, plus ou moins constitutionnelle. Par contre, il soutient à la tribune, à propos de la situation à Saint-Domingue, le maintien de l'abolition de l'esclavage, contestée à peine accordée.

Le conflit entre les assemblées et le Directoire s'aggrave après l'élection, au printemps 1797, du second tiers, qui a vu la déroute des conventionnels sortants. Ce que l'on appelle alors le triumvirat, composé du ci-devant comte de Barras, du tourangeau anticlérical La Réveillère, et de l'alsacien Reubell, est opposé à Carnot et au timide Barthélémy, diplomate ami de Barbé, qui l'avait fait élire au Directoire pour préparer la paix, alors que lui-même a été porté à la présidence du Conseil des anciens en mai-juin 1797. Ce triumvirat cherche une épée, croit la trouver en la personne du général Hoche, qui recule, et la trouve en la personne d'Augereau, dont Bonaparte, qui méprise déjà tous ces politiciens véreux, a trouvé cette occasion pour se débarrasser. Le coup d'Etat, auquel personne ne croyait plus, a lieu le 4 septembre 1797, le 18 fructidor an V, et réussit complètement, sans une goutte de sang. Les journaux royalistes sont interdits, la moitié des élections est annulée, et une soixantaine de royalistes, de journalistes et d'opposants sont décrétés de déportation. Une douzaine seulement ont été arrêtés, dont Barbé-Marbois, qui se trouvait dans l'appartement de son collègue Laffon de Ladebat avec d'autres députés, et où la police, qui cherchait d'autres proscrits dans la maison voisine, l'a cueilli par hasard. C'était rue Neuve du Luxembourg, maintenant rue Cambon.

Emmené à la tour du Temple, il retrouve la quinzaine de déportés arrêtés, où l'on trouve d'anciens conventionnels régicides comme Rovère et Bourdon de l'Oise, des royalistes comme les conspirateurs Brotier et La Villeurnoy, son ami le directeur Barthélemy, qui a refusé bêtement de démissionner, le général Pichegru, convaincu de trahison par des papiers saisis sur le comte d'Antraigues par Bonaparte en Italie, et quelques comparses. Ils font un voyage très pénible dans des chariots grillagés, et arrivent à Rochefort, où ils sont immédiatement embarqués pour la Guyane. Ils y sont accueillis en novembre par l'agent du Directoire Jeannet-Oudin, qui est le neveu de Danton. Ils vont rejoindre Billaud-Varenne, qui a été déporté l'année précédente avec Collot d'Herbois, lequel est déjà mort, dans le petit village fantôme de Sinnamary, une zone infestée de maladies tropicales. Six, dont Pichegru et Barthélemy finissent par s'évader l'année suivante par la Guyane hollandaise, et la

mort emporte les autres, sauf Barbé-Marbois, et Laffon-Ladebat, qui avaient refusé de s'évader.

Le nouvel agent du Directoire, le jeune Burnel, peu capable et impopulaire, a été chassé par les colons à la fin de 1799, avec le soutien de Barbé, qui avait été ramené à Cayenne, car on craignait qu'il soit délivré par une expédition américaine. Mais le 18 brumaire le rappelle en métropole.

A peine arrivé, il est présenté à Bonaparte par son ami Lebrun, avec qui il s'est lié au Conseil des Anciens, et qui est désormais Troisième Consul. Après un entretien à la Malmaison, il est nommé au Conseil d'Etat, d'abord dans la section de la marine, puis dans celle des finances. Il y reste peu de temps. Envoyé en mission d'inspection financière en Bretagne, dont il rapporte l'idée d'un corps d'inspection du trésor, qui sera créée sous son autorité en septembre 1801 et deviendra l'inspection générale des finances en 1816, il remplace dès février 1801 Dufresne, directeur du Trésor, récemment décédé. Sept mois plus tard, il est ministre, et il le restera jusqu'en janvier 1806. Bonaparte a décidé de scinder le ministère des finances, partagé entre Gaudin, qui s'occupe des ressources, c'est-à-dire des impôts, et de ce qui sert de budget, et Barbé-Marbois, qui s'occupe des dépenses et du mouvement des fonds.

Comme ministre, il n'est en fait qu'un premier commis, et n'a aucune marge de manœuvre. Il n'y a pas de gouvernement, ni conseil des ministres. Ce que Bonaparte demande, ce sont des états à jour, l'exécution rapide de ses décisions, et de la probité dans le maniement des fonds. A cet égard, Barbé est inattaquable. Il partage d'ailleurs la plupart des vues de son maître sur la gestion des finances publiques, se méfie des comptables et des financiers. Mais il ne fera preuve d'aucune innovation : le problème principal du Trésor est le financement du décalage structurel entre la dépense et l'encaissement des recettes. Les receveurs disposent en effet de plusieurs mois pour mettre les fonds à disposition du trésor, alors qu'ils les encaissent assez vite pour pouvoir les placer. Le trésor doit donc négocier en permanence une sorte de fonds de roulement, à des taux usuraires, exactement comme sous l'ancien régime. Il doit d'adresser à des compagnies de financiers, ce qui causera sa perte.

En attendant, il est au sommet de son influence, et semble, d'après les mémoires du temps, très bien considéré dans l'opinion. Il est devenu un intime du Premier consul, à qui il a enseigné la comptabilité publique, et qui lui marque beaucoup d'égards, ce qui agace quelques uns de ses collègues, et particulièrement Cambacérès. Il atteint son zénith en 1803, quand Bonaparte, à la veille de la rupture de la paix d'Amiens de 1802 avec l'Angleterre, le charge de négocier la vente de la Louisiane aux Etats-Unis, territoire qu'il a récupéré à la suite d'une clause secrète d'un traité avec l'Espagne, mais qui est connue de toutes les chancelleries. Barbé-Marbois l'a encouragé, car il est hostile aux entreprises de colonisation, coûteuses et inutiles selon lui. En l'occurrence, la décision est inévitable, car le territoire est indéfendable, surtout depuis l'échec de l'expédition de St Domingue dont beaucoup plus tard, il dira le plus grand mal.

Habile négociateur, il en obtient un prix supérieur à celui fixé par Bonaparte, qui l'en récompensera par un forte gratification, dont il se servira pour doter sa fille Sophie, qui épouse en 1804 le général Lebrun, fils de Lebrun, devenu architrésorier de

l'Empire, et pour acheter un petit château à Noyers, un village près de Gisors, dans l'Eure. Les 60 millions obtenus (en fait beaucoup moins, car les américains ne pouvant payer une telle somme, le trésor a dû escompter la créance auprès de banquiers internationaux, dont l'anglais Baring, qui avait prêté les fonds aux américains, gagnant ainsi sur les deux tableaux), seront consacrés au financement du débarquement en Angleterre, qui n'eut jamais lieu.

La roche tarpéienne est proche du Capitole : En 1805, Barbé s'est entendu, pour le service du trésor, avec une compagnie de négociants réunis, animés par le célèbre Ouvrard, qui est un spéculateur de génie. Il a des affaires avec l'Espagne, à l'époque exsangue. En contrepartie du monopole d'importation des piastres mexicaines, alors bloquées par les anglais, et qui font défaut à toute l'Europe, il prête des sommes énormes au gouvernement espagnol. Mais l'opération aurait exigé, pour réussir, de plus de temps. Ouvrard est amené à emprunter à ses collègues, dont plusieurs sont régents de la Banque de France, laquelle n'a pas encore les reins très solides. Alors que Napoléon, empereur depuis quelques mois, est parti affronter les Autrichiens, en emportant de grosses sommes, une crise financière, qui couvait depuis quelques mois, se développe à l'automne, engendrant des mouvements de demande de remboursement des billets. Il y a des faillites, dont celles du banquier Récamier. Les financiers obtiennent quelques aides d'urgence du ministre du trésor, qui est de surcroît trompé par son premier commis, Roger, lequel a perçu un million pour s'associer à l'affaire, et semble bien avoir trompé la vigilance de son ministre en prêtant des fonds considérables aux financiers.

La victoire d'Austerlitz, et surtout les tributs versés par les vaincus, ramènent le calme sur les marchés financiers et dans l'opinion. Mais Barbé s'est affolé, au point d'appeler Napoléon au secours, et lui demander de rentrer, au beau milieu de la guerre. Renseigné par Cambacérès, il revient furieux contre son ministre. Le lendemain même de son retour, il convoque un conseil des finances, où Barbé commence calmement la lecture d'un rapport sur les événements. Napoléon l'interrompt rapidement en disant qu'il a tout compris. Il fait entrer les financiers qu'il a fait convoquer et qui attendent dans une salle, et leur fait une des scènes de colère dont il a le secret. Tous pleurent, sauf Ouvrard, qui a dû prendre ses précautions et qui reste de marbre. C'est à l'issue de cette scène, en fin de journée, que se place une anecdote célèbre : Effondré, Barbé-Marbois se défend d'être un voleur. « Je le préférerais cent fois, la cupidité a des bornes, la sottise n'en a point ! ». D'autres témoins rapportent que Barbé-Marbois aurait dit à l'Empereur : Sire, je vous offre ma tête ! » et qu'il se serait attiré la réplique : « que veux-tu que j'en fasse, grosse bête ? » Le soir même, il est remplacé par Mollien, qui est d'une toute autre compétence financière, et fera les premières grandes réformes du trésor, dont l'introduction de la comptabilité en partie double dans les comptes publics, et la création de la caisse de service. Il fera faire l'expertise du sinistre, à laquelle participe un jeune commis qui s'appelle Audiffret, qui évaluera le préjudice à près de 142 millions de francs, soit près de 18 % des ressources annuelles ordinaires de l'Etat... somme qui sera presque entièrement récupérée en quelques années.

Réfugié dans son petit château normand, Barbé-Marbois, qui à cette époque vient d'atteindre 61 ans, croit sa carrière terminée. Elle durera encore trente ans. C'est à la surprise générale, que confirment les mémoires de Cambacérès, qui lui est hostile, qu'écartant toutes les autres recommandations, Napoléon le nomme Premier

président de la Cour des comptes en septembre 1807. C'est dans le palais de Gabriel, construit en 1742, voisin de la Sainte-Chapelle dans l'île de la Cité, qu'il est installé par Lebrun en novembre 2007.

A la tête de l'institution jusqu'en avril 1834, sauf l'intermède des Cent Jours, l'action de Barbé-Marbois sera déterminante. Rigoureux, exigeant, tenace, il défend la Cour dans toutes les occasions, et la fait travailler à un rythme soutenu. Mais l'empereur, accaparé à partir de 1808 par d'autres soucis, ne suivra pas attentivement les activités de la Cour, ni celles de son Premier président, qui a perdu son estime. Tout au plus le fait-il à entrer au Sénat en 1813, dans la dernière fournée, et le décore du titre de comte.

A la fin 1813, les troupes de la coalition traversent le Rhin et commencent à entrer en France. Pas plus que personne à l'époque, Barbé-Marbois n'imagine que la fin de l'Empire est proche. Il n'y a plus guère de royalistes et de républicains, à part quelques vieux fidèles. Mais tout le monde veut la fin de la guerre, sauf Napoléon, qui veut traiter en meilleure position. C'est dans cet esprit que le Corps législatif, sortant de sa longue torpeur, exprime le vœu du succès des négociations de paix, en l'assortissant de remarques sur les libertés politiques, qui irritent l'Empereur. L'auteur, de Serre, est exilé à Bordeaux où il arrive prêt au royalisme. Le Sénat a fait le même vœu, exprimé par une commission dont Barbé-Marbois a fait partie, mais le texte est plus prudent. Après la défaite militaire, inéluctable en raison du déséquilibre des forces, c'est Talleyrand qui organise le rétablissement de la royauté au profit des Bourbons, pourtant jugés peu crédibles par les Alliés, en particulier l'empereur Alexandre de Russie, qui est le premier entré à Paris. Barbé-Marbois va figurer, au sens plein du terme, dans toutes les circonstances qui vont suivre.

Il est membre de la commission sénatoriale qui rédige l'acte de déchéance de l'Empereur, puis dans celle qui rédige un projet de constitution que le prétendant est prié d'accepter avant de monter sur le trône, lequel est une copie de la constitution de 1791, et qui insiste malencontreusement sur le maintien des privilèges financiers des sénateurs, ce qui indispose l'opinion. Louis XVIII la refuse, nomme une commission mixte de rédaction d'un nouveau texte, qui sera la Charte de 1814, dont Barbé fait encore partie. Il ne semble n'avoir joué aucun rôle décisif dans l'une ou l'autre de ces instances, mais sa participation marque son attachement aux idées qui ont été et seront celles de toute sa vie : une monarchie constitutionnelle, où le gouvernement choisi par le souverain détermine et conduit la politique de la nation, et en rendant compte à une représentation nationale restreinte aux « capacités » qui vote les lois et qui, en définitive, doit manifester ou non sa confiance au gouvernement. Il n'est pas question de démocratie au sens contemporain du terme.

Il en est naturellement récompensé par une place à la Chambre des pairs, où il siège avec nombre de ses anciens collègues sénateurs, et par son maintien à la Cour des comptes qui est conservée sans aucun changement, même de personnes, et qui est solennellement ré-instituée par ordonnance royale le 27 février 1815. Le 4 mars, alors que Napoléon a déjà débarqué en Provence, ce qui ne sera connu que le lendemain à Paris, elle est de nouveau solennellement installée par le chancelier Dambray.

Ces activités ne lui permettent pas un nouveau retournement en mars 1815. Le 8 mars, il a fait voter par la Cour unanime une adresse de soutien au roi, juste avant l'arrivée de Napoléon. Il fait sonder celui-ci par son gendre le général Lebrun, et la réponse est un ordre d'exil. Il est remplacé dès le 24 mars par Collin de Sussy, ancien conseiller d'Etat, ancien directeur général des douanes et ministre du commerce en 1812. Le 26 mars, toute la Cour va présenter ses hommages au revenant. En fait, Napoléon lui a rendu un grand service, car après Waterloo il peut revenir de Noyers dès le 7 juillet reprendre sa place à la Cour et à la Chambre des pairs. La Cour assure à Louis XVIII sa fidélité « comprimée pendant quelques temps » (on citera la fable de la Fontaine : le Sage dit, selon les gens : Vive le roi, vive la Ligue). Il peut surtout répondre à la sollicitation du nouveau Premier ministre, le duc de Richelieu, petit-fils de son présumé bienfaiteur involontaire, qui le prend dans son gouvernement en septembre 1815, au poste de ministre de la justice.

Il recrute comme secrétaire général un jeune protestant cévenol, fils d'un guillotiné, et qui commence à se faire un nom dans les sciences historiques, François Guizot. Sa première décision est de transférer la tutelle de la Cour des comptes du chancelier de France, Dambrey, au ministre de la justice. C'est donc à lui de proposer au roi son successeur à la Cour, ce qu'il se garde bien de faire. Cette prudence est fondée : la partie la plus extrême et la plus bruyante de la nouvelle majorité trouve que certains ministres ne sont pas assez royalistes, et notamment les anciens serviteurs de l'Empire que sont Decazes, à la police, Corvetto, aux finances, et bien sûr l'ancien ministre Barbé-Marbois. Ses textes sont constamment critiqués pour leur modération, et lui-même n'a rien d'un tribun parlementaire. La Chambre lui joue début 1816 le tour de rejeter son projet de loi sur la Cour des comptes, dont tous les articles avaient été adoptés un par un lors de la discussion. Les ultras l'accusent de complicité « intellectuelle » lors de la spectaculaire évasion de Lavalette, le directeur général des postes, qui avait repris ses fonctions avant même le retour de Napoléon, et qui avait été condamné à mort. Il a recomposé le corps des magistrats de l'ordre judiciaire dans un esprit de modération.

Comme son collègue Vaublanc, ministre de l'intérieur, penche beaucoup trop vers les ultras, Richelieu décide de l'écarter du gouvernement. Pour compenser l'effet politique, il sacrifie Barbé-Marbois, trop discrédité. Au mois de mai 1816, après moins de huit mois de fonctions ministérielles, il retourne à la Cour des comptes. Quelques mois plus tard, le roi dissout la chambre, et le gouvernement gagne les élections.

Désormais, sa vie va se dérouler sur trois scènes : La Cour des comptes, la Chambre des pairs, l'action philanthropique.

La disparition des archives empêche définitivement d'apprécier quel a été son rôle exact dans le développement des compétences de la Cour. Mais il est peu probable qu'il n'ait pas été au moins consulté, sinon associé, à la série de mesures législatives et réglementaires prises par les gouvernements de la Restauration entre 1817 et 1827, qui fondent ce que l'on peut appeler la « constitution financière » de la France, dont les principes fondamentaux n'ont pas varié depuis cette époque. Elles se traduisent par l'introduction progressive d'un système budgétaire et comptable cohérent, où la Cour joue un rôle fondamental, en vérifiant non seulement les comptes des comptables, mais la comptabilité des ministres, et en certifiant – le mot n'est donc pas d'aujourd'hui - la régularité de l'exécution du budget de l'Etat, par un

rapport annexé au projet de loi de règlement, invention de Villèle. De nouvelles compétences sont attribuées pratiquement chaque année à la Cour. Dès 1816, Barbé-Marbois a créé, par simple note, le régime de l'aspirance, qu'un décret de Napoléon III transformera en audiorat, mais qui fonctionne selon les mêmes principes : des jeunes gens recrutés sur épreuves sont admis à travailler sous la direction des conseillers référendaires, sans la moindre rémunération, dans la seule espérance, qui sera souvent réalisée, de figurer sur la liste de propositions que fait le Premier président, à chaque vacance de poste. Par contre il sera initialement hostile à la communication aux Chambres du rapport au roi – le terme publication est un peu excessif. Il trouve, et il le dit à la Chambre des pairs, que ce serait donner trop d'influence à la Cour que de lui permettre d'exposer ses vues de réforme à la représentation nationale, et que l'institution risquerait de pratiquer l'auto-censure. Il changera d'avis en 1832, comme d'ailleurs, mais en sens inverse, le baron de Schonen, qui l'exigeait cette communication quand il était parlementaire d'opposition, et qui la refusera lorsqu'il sera Procureur général de la Cour, tout en restant parlementaire.

A la Chambre des pairs, Barbé-Marbois fait figure d'homme de gauche. Cette catégorisation relative est méritée par les sujets qu'il aborde avec une constance et une énergie qui le font comparer au vieux Caton de la république romaine. Il parlera toujours, en pleine connaissance de cause, contre la peine de déportation, qu'il veut faire supprimer du code pénal, contre la création des colonies pénales sur le modèle de celle que l'Angleterre a créé en Australie, pour la répression de la traite des noirs, qui continue, bien qu'interdite par le Congrès de Vienne de 1815, quoiqu'à un niveau incomparablement plus faible qu'avant la révolution, et contre tout projet de colonisation, notamment en Guyane, là encore en pleine connaissance de cause. Son idée, qui là aussi est ancienne, est que les colonies de peuplement sont vouées à l'échec, du point de vue des métropoles, car leur destinée naturelle est l'indépendance. Il ne souhaite même plus la création de comptoirs commerciaux comme l'Occident, et les arabes, en ont créé depuis la haute antiquité : Il propose uniquement la liberté totale des mers, et l'ouverture des ports sans aucune exclusive à toutes les nations, dans la stricte mesure exigée par les échanges commerciaux. Là encore, il s'appuie sur l'exemple américain, nation qui n'a aucune colonie et qui commerce avec le monde entier.

Cette préoccupation rejoint une autre de ses idées, qui est celle du respect des cultures indigènes : il a eu l'occasion, en Amérique et en Guyane, de fréquenter et d'étudier les indiens et les noirs. Il a vu, en lecteur de Diderot et de Rousseau, les dommages irréversibles causés aux civilisations autochtones par l'irruption des nations dites civilisées, et le refus de ces peuples d'adopter les mœurs des colonisateurs. C'est dans cet esprit qu'il soutient la cause de la jeune république haïtienne, et fera, dans son ouvrage sur l'histoire de la Louisiane, un éloge appuyé de Toussaint Louverture, rare à son époque, et pas seulement chez les pairs de France.

Enfin, et c'est de sa part un engagement durable, il se passionne pour la question des prisons : En 1819, Decazes a créé une société royale pour l'amélioration des prisons, administré par un conseil général aux attributions étendues, chargé de proposer, d'animer et de surveiller la mise en œuvre d'une politique d'amélioration de la condition pénitentiaire, comme on ne dit pas encore. La chute de Decazes, dès

1820, après l'assassinat du duc de Berry, empêchera l'expérience de réussir, mais ce ne sera certes pas de la faute de Barbé-Marbois, qui s'y investit jusqu'à la fin en 1830. Il inspecte les prisons de Normandie, qui est la circonscription qu'il s'est réservée, et passe toutes ses vacances judiciaires, en octobre, à visiter les lieux, et à faire des rapports extrêmement critiques, non seulement sur l'état des locaux, mais sur la lourdeur des peines, le traitement des détenus, et sur l'absence de perspectives de réinsertion.

La fin de sa vie est un peu pénible. Certes, il a participé aux tentatives de juillet 1830 pour faire revenir Charles X sur ses catastrophiques ordonnances, et manqué de faire arrêter une nouvelle fois, et il se rallie avec joie à la monarchie de juillet, car il connaissait Louis-Philippe de longue date et approuva les premières réformes, qui n'allaient pas durer longtemps. Mais les drames privés obscurcirent ses derniers jours. Sa femme avait perdu la raison à une date inconnue, mais probablement dès le début du Consulat, et il fallut l'enfermer dans une annexe du château de Noyers. Elle ne reconnaissait plus personne, et, d'après de rares témoignages, passait ses journées à découper des feuilles de papier en minuscules morceaux. Elle finit par mourir en 1834. Le mariage de sa fille avec le général Lebrun avait mal tourné, et la jeune Sophie, quelque peu dérangée elle-même, était partie mener une vie passablement excentrique, en Italie puis en Grèce où elle mourra en 1853, et où elle devint une personnalité dont le souvenir reste bien vivant, au point qu'un boulevard et une station de métro d'Athènes conservent son nom ou plutôt son titre, celui de la duchesse de Plaisance.

Enfin, il est clair qu'il est resté trop longtemps à la Cour, qui vieillissait elle-même insensiblement dans ses personnes (il n'y avait pas de limite d'âge), et dans ses méthodes, ce qui explique en partie les remarques acerbes du jeune marquis d'Audiffret, dans ses souvenirs, à l'encontre du vieux marquis de Barbé-Marbois. Il tomba sérieusement malade en 1833, envoya sa démission au roi, qui ne répondit pas, et il put encore revenir à son poste. S'il avait encore toute sa tête, il devenait aveugle, et c'est pour cette seule raison qu'il accepta de laisser la place à Félix Barthe, qui devait quitter le ministère de la justice. Il partit le 4 avril 1834, et tint encore à porter lui-même le rapport au Roi, désormais public, avant l'installation de son successeur. Il resta encore un peu à la Chambre des pairs, où il siégea au procès des insurgés d'avril, ce qui donna à Daumier le sujet d'une de ses plus féroces caricatures. Retiré à Noyers, où il avait fait de multiples dons, le plus souvent anonymes, et considérables, dont la construction d'une école qui existe toujours, il revint à Paris fin 1836 pour mourir en janvier 1837. Il est enterré à Noyers, sous une stèle avec l'inscription latine, qu'on peut librement traduire par : « la vie est courte si elle a été passée à faire le bien, elle est trop longue pour celui qui n'a rien fait ». Il est donc mort assez content de lui.

Ainsi passa cette personnalité complexe, libéral d'un côté, ami de La Fayette jusqu'au dernier jour, américanophile à une époque où cette jeune nation figurait l'avenir, fondamentalement tolérant, intellectuellement ouvert sur le monde, partisan résolu de la liberté de la presse et du développement de l'instruction publique, sensible à la misère des peuples et des pauvres, courtois avec les humbles, mais un chef de corps sévère, autoritaire, de caractère à la fois raide et ondoyant : c'est pour lui que Mme de Staël, ou peut-être Talleyrand, a inventé la formule : « un roseau

peint en fer ». Il pliait parfois, mais au fond, et sur la longue durée, il a été fidèle aux idées de sa jeunesse.

Il fut rapidement oublié, même à la Cour. Après le Premier président de Royer sous le Second Empire, il fallut attendre le Premier président de Lanza en 1969 pour que son nom fût prononcé en séance solennelle. Deux villes de France seulement lui ont dédié une rue : Metz, quand elle redevint française, et... Sinnamary en Guyane. Il a également une rue à son nom à Port-au-Prince, capitale de la République d'Haïti.

Jean-François Potton

\*\*\*